



Manifestation des élus municipaux et de l'association des parents d'élèves Lanoy-Lebas contre la fermeture des classes à Suzanne Lanoy et à Jean Lebas



Passage du Tour de France à Escaudœuvres dimanche 15 juillet 2018 lors de l'étape Arras-Roubaix

**En encart :
Bulletin d'inscription
à la brocante**



Histoire de la géante d'Escaudœuvres

p. 7



Mairie
d'ESCAUDŒUVRES (59161)

221 rue Jean Jaurès
Tél. : 03.27.72.70.70
Fax : 03.27.72.70.92

Site : www.escaudoeuvres.fr

Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
Fermeture le samedi

Permanences :

Monsieur le maire :
SUR RENDEZ-VOUS
à l'accueil en mairie

Madame Danielle LECLAIR,
Référente du Relais Autonomie
CLIC Cambrésis Ouest :
mercredi 14 h à 16 h
rendez-vous pris en mairie

Les élus :

Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

Gérard DOMISE-PAGNEN

1^{er} adjoint

Finances - Développement
économique

Annick RICHEZ

2^e adjointe

Écoles - Petite enfance - Rythmes
scolaires

Nicole MORY

3^e adjointe

Sports - Jeunesse - Loisirs - Vie
associative - Emploi - Contrats
aidés

André PLATEAU

4^e adjoint

Culture - Fêtes - Cérémonies

Anne-Sophie ÉGO

5^e adjointe

Action sociale - Seniors

Jorge ACURCIO

6^e adjoint

Urbanisme - Politique du logement

Marie-Thérèse ROCQUET

Conseillère municipale déléguée

Environnement - Cadre de vie

Johann COLAU

Conseiller municipal délégué

Travaux - Sécurité

Le mot du maire

Dans l'affaire GROUX / Commune, je vous donne mes deux interventions aux deux derniers conseils municipaux :



• **Conseil municipal du 5 février 2018 :**

« Un conseil municipal extraordinaire est aujourd'hui réuni afin de vous donner la dernière information sur la situation professionnelle du Directeur Général des Services (D.G.S) de la mairie.

En date du 30 janvier 2018, le DGS a été suspendu de ses fonctions. Devant le Bureau Municipal, l'agent a signé l'arrêté portant suspension de fonctions et s'est porté après en arrêt maladie.

Une première procédure administrative est en cours. Ce dossier disciplinaire préparé par Monsieur le Maire sera examiné et jugé par un conseil de discipline du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale localisé à LILLE. Ce conseil est une formation de la Commission Administrative Paritaire (C.A.P.) dont dépend le fonctionnaire.

Au nom de la Municipalité, avec preuves à l'appui, j'ai demandé au conseil disciplinaire la plus grande fermeté pouvant aller jusqu'à la révocation de l'agent chargé d'une importante mission de service public dans la mairie.

Parallèlement à cette première procédure, j'ai saisi le parquet. Une deuxième procédure, cette fois judiciaire, est en cours d'instruction en relation avec les responsabilités du D.G.S. dans la commune.

Sur ces deux procédures en cours, aucune communication ne sera donnée car le secret de l'enquête judiciaire doit être totalement conservé.

Quoi qu'il en soit, cette affaire a fortement perturbé les élus municipaux de la majorité car ce fonctionnaire, qui avait déjà eu des problèmes importants avec l'ancienne municipalité, était en place depuis plus de 20 ans.

Tant que sa culpabilité n'a pas été démontré par l'autorité judiciaire, le principe de la présomption d'innocence ne peut que s'appliquer.

J'espère que cette affaire grave en cours d'instruction ne va profiter à personne car l'enquête judiciaire doit continuer de se faire en toute sérénité.

Je fais entièrement confiance en l'autorité judiciaire et je vous demande le droit d'ester en justice.

Qui est contre cette possibilité d'intenter au nom de la commune cette action en justice ? - 0 contre.

Qui s'abstient ? - 0 abstention.

Qui est pour ? - Vote à l'unanimité.

Merci de m'avoir écouté. »

• **Conseil municipal du 9 mars 2018 :**

« Je n'engagerai pas de polémique avec Monsieur DOISE concernant son tract distribué à la population.

J'ai rencontré samedi dernier en mairie le D.G.S. aujourd'hui suspendu de ses fonctions pour faute grave. Avec son conseiller syndical, il venait consulter son dossier disciplinaire. Celui-ci a dit qu'il était indéfendable. Le conseil de discipline du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord doit bientôt se réunir pour statuer sur sa fonction administrative.

Concernant la procédure judiciaire, sur les conseils de l'avocat de la commune, Maître DELOMEZ du barreau de CAMBRAI, tout sera dit progressivement en conseil municipal. »

Patrice ÉGO

Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.)

La municipalité affiche une politique petite enfance volontariste pour répondre aux besoins des familles et dynamiser le territoire.

Une offre de service diversifiée et complémentaire existe avec le R.A.M. agréé par la Caisse d'Allocations Familiales et géré par la commune au sein de la crèche « Rigolo Comme La Vie , Robin et les petits marcassins », 1^{er} groupe de crèches des Hauts-de-France.

Le R.A.M. a repris du service en décembre. Après le départ en congé maternité d'Adeline CACHEUX, le remplacement a été assuré par Carole, éducatrice de jeunes enfants, afin de proposer aux assistantes maternelles de la commune des ateliers qui se tiennent à la salle paroissiale le mercredi et le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 (motricité fine, lecture à voix haute...). Ces ateliers permettent de faire découvrir des activités pour les enfants à reproduire au domicile et d'échanger sur des thématiques en fonction de leurs besoins, le tout dans une ambiance conviviale.

Véritable lieu d'information et d'accompagnement des assistantes maternelles permettant de renforcer la professionnalisation de ce métier, le R.A.M. est aussi un moyen d'accompagnement des parents employeurs d'une assistante maternelle pour répondre à leurs questions. Le R.A.M. est une ressource de qualité accessible gratuitement. Actuellement une dizaine d'assistantes maternelles fréquentent régulièrement le R.A.M.

Pour toutes questions, un seul numéro : le 03.27.37.51.50. Les permanences sur rendez-vous ont lieu le mercredi et jeudi après-midi dans les locaux de la crèche au 207 rue Jean Jaurès. Notre animatrice se fera un plaisir de vous y accueillir.

La municipalité est partenaire de la crèche « Rigolo Comme La Vie , Robin et les petits marcassins » depuis son ouverture en 2012. La structure dispose de vingt-cinq places dont quinze sont réservées par la municipalité d'Escaudœuvres et les dix autres sont mises à disposition des entreprises du territoire. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 et propose un service de qua-

lité pour les enfants de dix semaines à trois ans révolus et jusque six ans pour les enfants en situation de handicap.

Les enfants et les parents sont placés au cœur du projet éducatif autour des valeurs suivantes : l'empathie, l'estime de soi, le respect du rythme de chacun et le vivre ensemble. Marie GOETZ, éducatrice de jeunes enfants, a pris la direction de la crèche en septembre 2017 et propose avec son équipe de sept professionnelles de la petite enfance, une prestation complète (animation, repas, couches, produits d'hygiène) dans des locaux complètement dédiés et adaptés aux tout-petits (parcours de motricité, pataugeoire...).

La crèche est agréée par le service de Protection Maternelle et Infantile du Département du Nord et conventionnée par la C.A.F. Le tarif pour les familles est compris entre 0,13 €/h et 2,92 €/h pour permettra l'accès de tous les enfants. Le succès est donc au rendez-vous avec vingt enfants d'Escaudœuvres qui sont accueillis de manière occasionnelle ou régulière sur les quinze places réservées par la municipalité et qui expriment quotidiennement leur satisfaction.

Il reste des places vacantes pour les entreprises qui peuvent bénéficier jusqu'à 83 % d'avantages fiscaux pour la réservation de places en crèche en faveur de leurs employés.



NON à la fermeture de classes dans nos deux écoles Jean LEBAS et Suzanne LANOY

Actuellement, l'école élémentaire Jean LEBAS compte 109 élèves, mais les prévisions de février pour la rentrée scolaire 2018-2019 sont de 102 élèves (seuil critique qu'il faudrait dépasser pour conserver la cinquième classe actuelle).

Il n'y a rien de définitif car un nouveau comptage des élèves aura lieu en juin et un comptage capital en septembre. Déjà le 22 décembre 2017, un courrier avait été adressé au directeur académique M. BLESOL par la municipalité afin d'expliquer la nécessité de garder cinq classes à l'école élémentaire Jean LEBAS et trois classes à Suzanne LANOY. Cette école maternelle compte aujourd'hui 60 élèves pour trois classes bien qu'elle prévoit 72 élèves pour la rentrée 2018, une fermeture conditionnelle est prévue avant le recomptage des effectifs à la rentrée de septembre. La directrice de l'école, Madame NOGUEIRA, envisage une « porte ouverte » qui permettrait de mieux faire connaître cette école où d'importants travaux ont été

réalisés dans les classes par les services techniques.

Les parents d'élèves se sont associés avec la municipalité pour qu'une action commune puisse voir le jour.

Pour la circonscription de Cambrai-Centre, treize fermetures de classes sont annoncées pour seulement trois ouvertures.



Club du Temps Libre

Un comité élargi et dynamique au service de ses adhérents présidé par M. GUILLEMAIN

Le traditionnel repas du Nouvel An s'est déroulé le 11 janvier dans la bonne humeur et la convivialité, animé par M. Patrick TISSERAND. Le repas et le service ont été assurés par M. Matthieu DHERBÉCOURT et son équipe. Tous les convives ont été contents de se retrouver en cette occasion.



Jeanfi

Jeanfi, de son vrai nom Jean Philippe JANSSENS, est né à Maubeuge et a grandi à Beaufort, petit village de l'Avesnois. Stewart à Air France, il se lance dans le One Man Show en 2012.

Le mardi 23 janvier, Jeanfi était à Escaudœuvres devant les 500 personnes qui avaient acheté leur billet en moins d'une heure aux Scènes Mitoyennes.

De son enfance dans le Nord aux passagers qu'il sert sur ses vols, il se confie et nous conte l'envers du décor. Ce soir là, Jeanfi a mis l'ambiance avec des sketches devenus cultes : « L'escale à Bangkok avec l'équipage », « À Buenos Aires avec maman », « Recherche appartement avec Stéphane PLAZA »... Après une heure trente de rire, l'humoriste signait des autographes à ses nombreux admirateurs et inconditionnels des « grosses têtes » et faisait l'unanimité des spectateurs qui venaient de passer une excellente soirée.



Pétanque Club

Le Pétanque Club d'Escaudœuvres organise des après-midis découvertes en mars réservés aux habitants de la commune pour y faire connaître son sport.

Que vous soyez néophytes ou joueurs confirmés nous vous attendons au boulodrome municipal Noëlla QUERLEU rue du marais.

Notre club a deux sections (loisir et compétition).

Les entrainements ont lieu les mercredis et vendredis de 16 h 30 à 22 h 00.

Vous êtes libre d'arriver et de repartir quand vous le souhaitez.

Formation BAFA

La municipalité a mis en place une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) du 3 au 10 mars à l'école JOLIOT CURIE, quinze stagiaires ont suivi la formation assurée par l'IFAC de Cambrai. La municipalité a voté à l'unanimité la prise en charge pour les jeunes gens de la commune à hauteur de 75 % du coût de la formation.



Association des Paralysés de France

La municipalité soutient l'A.P.F en distribuant leurs enveloppes dans le cadre de leur semaine nationale.

Bien que la date soit passée, vos dons sont toujours les bienvenus.



Statistiques du site Internet de la ville pour 2017

| | |
|------------------------------------|------------|
| Nombre de visites en 2017 | 101 024 |
| en 2016 | 22 651 |
| Moyenne mensuelle de visites | 8 419 |
| Durée moyenne d'une visite | 2 min 31 s |

Langues :

| | |
|---------|-------------------------|
| 63,97 % | Français (64 630) |
| 9,50 % | Anglais (9 594) |
| 7,19 % | Ukrainien (7 261) |
| 5,82 % | Américain (5 878) |
| 2,57 % | Allemand (2 601) |
| 1,93 % | Chinois (1 948) |
| 1,45 % | Polonais (1 464) |
| 1,37 % | Hébreu (1 385) |
| 1,11 % | Japonais (1 126) |
| 5,08 % | Autres (5 137) |

Le Relais Cambrésis

Rapport annuel 2017

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, 34,32 tonnes de T.L.C. (Textile, Linge de maison, Chaussures) ont été collectées sur notre commune, soit 9,92 kg / habitant.

La collecte sélective des TLC constitue **une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.**

Grâce au partenariat mis en place avec l'ensemble des Relais, une réelle expertise dans la collecte, le tri et la valorisation des T.L.C. s'est développée, permettant ainsi :

- la création de **2 200 emplois nets en 30 ans**, favorisant l'insertion par le travail,
- la collecte de 90 000 tonnes de textiles en 2014, valorisés à 97 %,
- **la création et la commercialisation de Métisse**, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé, particulièrement adapté aux E.R.P.
- **le lancement des Eko Baffle**, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de musique...

Agissant au cœur des territoires et dans le respect des valeurs fondatrices de l'Économie Sociale et Solidaire, **le Relais met concrètement l'économie au service de l'homme.**

Impôts - Prélèvement à la source

Signature d'une charte de partenariat entre la DGFIP et les éditeurs de logiciels de paie

Le prélèvement à la source (P.A.S) entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Il s'agit d'un progrès attendu des Français, qui modernise la collecte de l'impôt et rendra l'impôt adaptable en temps réel aux changements de situations familiales ou professionnelles. La DGFIP et les éditeurs de logiciel de paie travaillent ensemble depuis 2016 afin de garantir la bonne mise en place du dispositif sur les fiches de paie, pour les entreprises, les collecteurs publics et l'ensemble de leurs salariés. La Charte de partenariat qui vient d'être signée matérialise ce travail en commun et les engagements de chacune des parties.

Élections

Sur la liste électorale générale de la commune, le nombre d'inscrits est passé de 2 386 (au 28/02/2017) à 2 323 (au 10/01/2018) soit un déficit de 63 électeurs. Les prochaines élections européennes se dérouleront en mai 2019 afin d'élire les 74 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Restauration scolaire

une alimentation équilibrée

En quelques chiffres...

207 repas sont servis dans les cantines des quatre établissements scolaires de la ville par jour, c'est l'équivalent d'environ 29 000 repas servis par an.

À cela, il faut ajouter 2 250 repas servis par an pour la restauration des seniors à la salle ARAGON les mardis et vendredis midi au prix de 5 €.

Nouveaux tarifs des repas

À la suite de l'augmentation des tarifs par la société SOBRIE Restauration de 0,05 €, le conseil municipal a fixé les nouveaux tarifs de restauration scolaire qui entreront en vigueur au 1^{er} avril 2018 :

| | |
|--|---------------|
| Pour un enfant en maternelle | 2,85 € |
| Pour un enfant en élémentaire | 3,05 € |
| Pour plusieurs enfants en maternelle | 2,70 €/enfant |
| Pour plusieurs enfants en élémentaire.... | 2,90 €/enfant |

A.L.S.H. de l'été 2018

Les centres de loisirs et sportifs auront lieu du lundi 9 au vendredi 27 juillet et du lundi 30 juillet au vendredi 17 août. Les inscriptions se feront en mairie à partir 3 avril.

Rentrée scolaire 2018

Si votre enfant rentre en première année de maternelle ou en C.P. au mois de septembre, vous devez vous rendre en mairie pour remplir un dossier de préinscription. Documents nécessaires : justificatif de domicile de moins de trois mois et livret de famille.

Pour les enfants qui auront 2 ans dans le courant de l'année 2018, inscrivez-les dès à présent afin de les comptabiliser dans les effectifs de la rentrée de septembre.

Concours des maisons fleuries

Chaque année, la municipalité organise le concours des maisons fleuries. Toute personne désireuse de participer à ce concours est libre de s'y inscrire. Les résultats sont publiés dans le courant du mois d'octobre, seuls dix gagnants seront récompensés.

Un jury évalue les maisons fleuries suivant divers critères tels que l'entretien et la propreté, le choix des coloris, la diversité des fleurs et l'aspect général de l'ensemble.

Inscription en mairie avant le 30 juin.

City stade

Après plusieurs années en attente de subventions, le City Stade est enfin sorti de terre. L'ancienne enceinte sportive vétuste a été remplacée par une structure neuve. Le « chemin des moutons » a été également entièrement refait ; de nouveaux arbres ont été plantés et des bancs de pierre ont été posés ; une nouvelle aire de jeux pour les enfants sera bientôt installée en haut du site dans l'espace ombragé pour remplacer les anciens jeux vétustes qui ont été démontés.

Le City Stade sera sous surveillance vidéo entièrement sécurisé et clos la nuit ; l'ouverture du site de 8 h à 20 h se fera par deux portes électrifiées.

Les conditions atmosphériques ont retardé les travaux. La réouverture du chemin d'accès sera possible dès la réception des travaux. Il restera le traçage des pistes d'athlétisme et la pose du gazon synthétique sur le mini stade.

La municipalité présente ses excuses aux riverains du lotissement Tisserins qui ont dû supporter la fermeture du site. Les raisons de sécurité l'imposaient.



Ancien stade



City stade : rénovation du site

Fibre optique

Concernant la fibre optique F.T.T.H. (Fiber To The Home, fibre jusqu'à l'intérieur de l'habitation), le territoire de la C.A.C. est divisé en deux zones, une zone publique déployée par le syndicat mixte « Fibre Numérique 59/62 » qui concerne 31 communes, pour laquelle la C.A.C. apporte un financement mais n'a pas la maîtrise d'œuvre ni la maîtrise d'ouvrage et la zone privée investie par Orange qui concerne 24 communes.

Notre commune bénéficie du déploiement de la fibre optique par Orange.

Le début des travaux devraient commencer à partir de 2019 avec les premiers logements éligibles la même année.

La société Orange nous invite à consulter sa plateforme concernant le déploiement de la fibre optique :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



Les parcours du Cœur
Hauts-de-France
du 17 mars au 21 mai 2018

J'aime mon cœur, je participe.

Fédération française de Cardiologie
Nord Pas-de-Calais / Picardie

Participez au Parcours du Cœur et découvrez les bons conseils d'hygiène de vie à pratiquer toute l'année pour vous protéger des maladies cardio-vasculaires.
Trouvez le Parcours du Cœur le plus proche de chez vous sur www.fedecardio.org

Dimanche 15 avril 2018

Inscription à 8 h 30 - Départ à 9 h

Centre Benoît Frachon - Salle scène

3 PARCOURS Marche : 5, 8 et 13 km

Vélo : 16, 25 et 35 km

VTT : 15, 30 et 45 km

Collation offerte au retour

Connaissez-vous votre ville ?

Des moulins...

Histoire de la géante d'Escaudœuvres

Le samedi 2 décembre dernier, lors de l'inauguration du marché de Noël 2017 à la salle polyvalente, l'OMCE et la municipalité avaient préparé une bonne surprise. En direct, le concepteur de l'œuvre, Pierre LOYER, à peine 20 ans, nous a fait le montage, avec l'aide des créateurs André PLATEAU et moi-même, de la nouvelle géante Marie - Anne CATTIAUX. Montée et habillée de dos, elle a émerveillé le public par son joli minois dès qu'elle fut retournée et présentée. Une belle jeune fille blonde, digne des juvéniles du début du XIX^e siècle, habillée aux couleurs de la ville, blanc, vert et noir, dont le grand panier symbolise les blanchisseuses et lavandières, nombreuses à l'époque dans la rue Allende.



La géante de 2017

L'aventure a débuté à la fin des années 1980. L'OMCE était en plein essor et son équipe de l'époque mettait un point d'honneur à développer la culture et le folklore d'Escaudœuvres alors inexistant. J'avais déjà intrigué l'assistance en rappelant que l'on appelait « Sangliers » les Scaldobrigiens. Ce n'était pas à cause des hordes de ces animaux envahissant la campagne comme dans les Ardennes mais c'était les limites de la commune au début du XX^e siècle qui formait une hure (tête) de sanglier, avec l'église et la mairie pour son œil.

On décida alors de réaliser un sanglier et de l'exposer lors de la foire de 1978. Mais, il nous manquait une figure emblématique, un géant comme ils s'en trouvent dans plusieurs villes et villages du Nord.



La géante de 1990

Là encore, j'ai proposé une blanchisseuse et pour la nommer, l'OMCE s'évertua à en créer la légende, en se basant sur le fait que la Marie-Anne CATTIAUX dont est baptisée une rue n'existait pas, mais était le résultat de la mauvaise interprétation du géomètre du cadastre napoléonien qui était étranger à la région. Il avait pris pour « Marie Anne Cattiaux » le propos d'un autochtone qui lui disait pour lui répondre à sa demande du nom de cette rue « chès ch'le reu d'ch maré à ch'atiau » (c'est la rue du marais au château). En effet, à l'époque, la rue percée cent ans plus tôt par le seigneur du village joignait le château d'Escaudœuvres qui se dressait un bout de l'avenue Candeliez, jusqu'aux marais. La construction de la sucrerie en 1872 et de la zinguerie en 1920, en ont modifié le tracé. C'est aujourd'hui le chemin qui mène à l'étang et au terrain de hockey.

Plusieurs bénévoles de l'OMCE, dont André PLATEAU, Bernard LEGROS, Charlie BISIAUX, aidés par Guy VALEZ, les employés municipaux menés par Daniel CARPENTIER et l'atelier de couture présidé par Marie-Jeanne SELIER ont réalisé la première Marie-Anne CATTIAUX qui, durant plus de 25 ans, depuis sa sortie officielle le 10 juin 1990, a été de toutes les manifestations. Mais au bout de ce temps, elle se dégradait dangereusement et ne sortait plus. D'où la décision de l'OMCE présidée par Guy VALEZ et la municipalité, sur décision de l'adjoint à la culture André PLATEAU, de la remplacer.

Il faut rappeler la légende, écrite par mes soins en une nuit, décorée des dessins de Bernard LEGROS, de cette blanchisseuse, née le 7 juin 1785 à Escaudœuvres, au coin de la rue des Prés et de la rue de la Disme et baptisée par le curé ALEXANDRE. Son père, Martin, était garde du seigneur et sa mère Marthe MARET. Son parrain ne fut autre que le seigneur Michel de VILLAVICENCIO, écuyer et chevalier de l'ordre de Saint-Louis et sa dame Marie-Charlotte PETITPAS.

Cette jeune fille gracieuse, qui allait sur ses quarante ans, n'était pas encore mariée. Plusieurs prétendants se présentaient, mais étaient toujours éconduits. Le maréchal-ferrant était des plus pressant et jaloux. Un jour, un jeune géomètre arriva, dépêché par ordonnance de l'Empereur, comme partout en France, pour relever le cadastre dit napoléonien. Celui-ci s'intéressa à la jeune Marie-Anne qui le trouvait à son goût, au grand dam du maréchal-ferrant.

Un jour, notre arpenteur, se rendant à un rendez-vous avec la jeune fille, ne la trouva pas, mais un berger remarqua une forme flotter sur l'Escaut. Du secours fut appelé, une barque fut lancée sur le fleuve et l'on repêcha le corps, sans vie, de notre pauvre fille. Le maréchal-ferrant a disparu à tout jamais et notre géomètre, éploré, inscrivit sur son plan, « rue Marie-Anne CATTIAUX » sur le chemin où il l'avait vu la première fois.

Voilà ce que j'ai rêvé et j'ai voulu sa disparition pour éviter, comme on le fait parfois, lui donner un mari et une descendance. Tous les noms sont imaginaires sauf ceux du curé, du seigneur et de sa dame.

Puisse cette nouvelle figure vivre aussi longtemps que son aînée sinon plus.

Gérard DOMISE-PAGNEN

Agenda

Samedi 7 avril

- **Concert de l'orchestre philharmonique des Hauts-de-France.** OMCE à 20 h - Salle polyvalente .

Dimanche 15 avril

- **Parcours du Cœur** - Centre Benoît FRACHON.

Vendredi 20 avril

- **Concert de printemps de l'harmonie municipale d'Escaudœuvres** - Salle polyvalente.

Dimanche 29 avril

- **Journée nationale du souvenir de la déportation** à 11 h. Départ de la mairie.

Samedi 5 et dimanche 6 mai

- **11^e rendez-vous des arts et du savoir-faire** - OMCE - Salle polyvalente, ouverture le samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

Mardi 8 mai

- **73^e anniversaire de l'Armistice 1945 au monument aux morts**

Vendredi 11 mai

- **Collecte des déchets végétaux**, le jeudi 10 mai étant férié, la collecte aura lieu le lendemain.

Dimanche 13 mai

- **Repas de printemps des Seniors**

à 12 h - Salle polyvalente.

Samedi 26 mai

- **Grande soirée dansante de la Danse de Salon** - Salle polyvalente.

Samedi 2 juin

- **Spectacle de fin d'année de l'École Municipale de Danse** - Salle polyvalente.

Dimanche 10 juin

- **Brocante communale** de 6 h à 18 h.

Samedi 16 juin

- **Fête des écoles Suzanne LANOY et Jean-Baptiste LEBAS** - Salle polyvalente.

Vendredi 22 juin

- **Fête de l'école élémentaire JOLIOT-CURIE** - Salle polyvalente.

Samedi 23 au mardi 26 juin

- **Ducasse**

Dimanche 24 juin

- **Spectacle de variétés « Collectif métissé »** sur un car podium à 17 h - Rue Jean Jaurès.
- **Fête du judo** - Dojo de la salle des sports Léo Lagrange.

Lundi 25 juin

- **Concert de clôture des festivités communales par l'Harmonie municipale d'Escaudœuvres** -

Salle polyvalente

- **Grand feu d'artifice** - Étang communal.

Mercredi 27 juin

- **Fête de l'école de musique** - Salle polyvalente

Vendredi 29 juin

- **Fête de l'école maternelle Paul LANGEVIN** - Salle polyvalente

Samedi 30 juin

- **Concours de pêche de la ducasse**, réservé aux habitants d'Escaudœuvres - Gardons la pêche - Étang communal.

Dimanche 8 juillet

- **Hockey sur gazon « Tournoi des Marcassins »** au stade Ludovic SÉGARD

Samedi 14 juillet

- **Cérémonie de la Fête Nationale.** Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts.
- **Cochon grillé** - Gardons la pêche - Étang communal.

Dimanche 15 juillet

- **Passage du Tour de France** en début d'après-midi. Rue Jean JAURÈS en venant de Cambrai jusqu'à l'entrée des pavés de la trouée d'Escaudœuvres vers Thun l'Évêque.

État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.